

DELF Pro A2

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

Reconnaissance d'un niveau de français (A2) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe

Code(s) NAF : **85.42Z**

Code(s) NSF : **100**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **22/05/1985**

Mots clés : **diplome**, **Evaluation**, **LANGUE**, **Français Langue Etrangère**

Identification

Identifiant : **1693**

Version du : **22/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Arrêté du 10/07/2009](#)
- [Arrêté du 22/05/1985](#) :

Non formalisé :

- **diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le DELF Pro A2 est un diplôme du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant une compétence à communiquer en français en contexte professionnel, correspondant au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le DELF Pro repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique en contexte professionnel. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières en contexte professionnel relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

Le niveau A2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité ; à communiquer lors

Public visé par la certification

- adultes non francophones, professionnels ou en voie de professionnalisation

de tâches simples et habituelles ; à décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Modalités générales

La version dite « DELF Pro » (niveaux A1, A2, B1, B2) est, de par la nature des supports utilisés et des thèmes abordés, destinée à des adultes non francophones, professionnels ou en voie de professionnalisation, et ce quel que soit le métier et quel que soit le poste occupé puisque les épreuves du DELF Pro ne concernent pas un secteur d'activité en particulier et sont conçues dans une perspective de transversalité professionnelle.

Le DELF Pro ne convient donc pas à des publics plus jeunes et n'ayant aucune connaissance sur le monde du travail, bien qu'aucune limite d'âge ne soit officiellement fixée pour l'inscription aux épreuves.

Extrait de l'arrêté ministériel du 10/07/2009, Art. 2 : « Les niveaux A1, A2, B1 et B2 du DELF comportent une "option professionnelle", qui peut être proposée aux candidats désireux de faire valoir leur connaissance du français dans le cadre de leur activité professionnelle actuelle ou future. »

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Reconnaissance personnelle, sociale et, surtout, professionnelle

Pour l'entité utilisatrice

Les diplômes du DELF Pro sont des certifications valides, calibrées, sensibles, standardisées et équitables, destinées à toute personne qui, pour des raisons professionnelles, souhaite faire valider ses connaissances en français de façon fiable, équitable et officielle. Pour garantir les qualités métriques et pédagogiques des outils d'évaluation, le CIEP dispose d'une cellule d'expertise pédagogique et psychométrique. L'approche psychométrique permet de s'assurer de la mesure précise et effective des compétences des candidats et apporte la garantie d'un haut niveau de fidélité des épreuves.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le diplôme DELF Pro A2 peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel du 17/07/2005, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELFF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

Centre(s) de passage/certification

- 199 centres agréés sur toute la France : http://www.ciep.fr/sites/default/files/liste_centre-s_fr.pdf
- 1196 centres agréés à

Extrait de l'arrêté ministériel du 10/07/2009, Art. 2 : « Les niveaux A1, A2, B1 et B2 du DELF comportent une "option professionnelle", qui peut être proposée aux candidats désireux de faire valoir leur connaissance du français dans le cadre de leur activité professionnelle actuelle ou future. »

l'étranger, répartis dans 173 pays :

Compétences évaluées

Le DELF Pro A2 évalue les quatre compétences langagières dans le contexte général suivant : effectuer des activités professionnelles en relation avec différents services et collaborateurs.

1 - Compréhension orale : comprendre quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle.

Durée : 25 minutes / 25 points

2 - Compréhension des écrits : comprendre quatre courts documents écrits ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle et répondre à des questions simples.

Durée : 30 minutes / 25 points

3 - Production écrite : rédaction de 2 écrits :

décrire un événement ou des expériences professionnelles ;
écrire pour proposer, demander, informer...

Durée : 45 minutes / 25 points

4 - Production orale (épreuve individuelle avec un jury) : se présenter lors d'un entretien dirigé, s'exprimer en continu sur un sujet professionnel, résoudre une situation courante de la vie professionnelle.

Durée : 6 à 8 minutes / 25 points (10 minutes de préparation)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Le DELF Pro A2 valide le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :
un diplôme sécurisé

Plus d'informations

Statistiques

359 candidats reçus en 2014 sur 446 candidats inscrits

Autres sources d'information

<http://www.ciep.fr/delf-pro>